

## COVID-19 - PÉRIODE DE CONFINEMENT

En lien avec les mesures gouvernementales qui visent à ralentir la propagation du Covid-19, la mairie de Saint-Pathus a décidé de mettre en place les mesures suivantes.

### SERVICES ADMINISTRATIFS :

- Accueil téléphonique uniquement au **01.60.01.01.73**. ou par mail : [accueil@saint-pathus.fr](mailto:accueil@saint-pathus.fr)

### ÉTAT-CIVIL :

- Les célébrations de mariage et l'enregistrement des PACS sont à reporter,
- Les déclarations de naissances et de décès se font uniquement sur rendez-vous, par téléphone ou par mail : [etat.civil@saint-pathus.fr](mailto:etat.civil@saint-pathus.fr)

### C.C.A.S. :

- Accueil téléphonique ou par mail : [ccas@saint-pathus.fr](mailto:ccas@saint-pathus.fr)

### SENIORS :

- Le portage à domicile des repas est assuré.
- Le service de transport vers le magasin COLRUYT est maintenu.

### L'ACCUEIL DANS LES ÉCOLES ET PÉRISCOLAIRE POUR LES ENFANTS DES PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX AINSI QUE LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ LIBÉRAUX :

- Conformément aux directives nationales et en accord avec l'éducation nationale, les enfants seront accueillis par groupe de 10 aux heures habituelles
  - L'accueil périscolaire est aussi assurée le matin et le soir ainsi que sur le temps de la pause méridienne ( notre prestataire étant fermé, les enfants doivent venir avec leurs repas et leurs goûters)

### POLICE MUNICIPALE :

- La police municipale maintient son activité.
- Les locaux sont fermés au public mais l'accueil téléphonique au **06.80.04.25.60**. est assuré. ainsi que par mail : [police.municipale@saint-pathus.fr](mailto:police.municipale@saint-pathus.fr)

### SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX :

- Une équipe réduite est maintenue et effectuera des tournées pour le nettoyage de l'espace public

### ORDURES MÉNAGÈRES :

- La collecte des déchets ménagers est maintenue sous réserve du personnel disponible
  - Les déchetteries du SMITOM NORD SEINE-ET-MARNE 77 sont fermées

**Nous comptons sur la responsabilité de chacun.**

---

**Mairie de Saint-Pathus**

*rue Saint Antoine 77178 Saint-Pathus*

Tél. : 01 60 01 01 73 - [www.saint-pathus.fr](http://www.saint-pathus.fr) - [Facebook/saintpathus](https://www.facebook.com/saintpathus)